



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection de l'éducation nationale du 2nd degré
Enseignement technique - Enseignement général
Allemand-Lettres**

Secrétariat des inspecteurs

Aix-en-Provence, le 14 septembre 2021

Affaire suivie par :
Rémy CORTELL
IEN-ET allemand-lettres

Tél : 04.42.91.70.40
Mél : ce.ien@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 AIX EN PROVENCE Cédex 1

Rémy CORTELL
Inspecteur de l'Education nationale
Enseignement général – allemand lettres

A

Mesdames, Messieurs les professeurs d'allemand-
lettres et d'allemand

s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
des lycées professionnels et sections d'enseignement
professionnel publics et privés sous contrat

Objet : note de rentrée 2021

Chères et chers collègues,

Comme en septembre 2020, la rentrée s'effectue en contexte de pandémie, mais cette fois-ci une certaine expérience est acquise. Lors de nos visites et à l'occasion de nos échanges par visioconférence, nous avons remarqué et apprécié des évolutions professionnelles significatives, par exemple dans l'accompagnement des élèves ou dans les usages des outils numériques. Elles témoignent de votre dynamisme professionnel dans une situation difficile où vous avez su vous adapter et faire face à de nouveaux enjeux éducatifs.

Examens 2021 et 2022

Les nouvelles modalités d'évaluation en CAP ont été mises en œuvre pour la première fois à la session 2021, celles qui concernent le baccalauréat professionnel le seront à la session 2022. Pour rappel les textes définissant les épreuves ainsi que les grilles d'évaluation, notamment celles parues cet été au BO n°28 du 15 juillet 2021, peuvent être consultés sur nos sites disciplinaires respectifs :

<http://plateforme-franco-allemande.ac-besancon.fr>
<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/allemand-lp-interacademique/>

Vous trouverez également des sujets zéro pour le CAP et prochainement ceux pour le baccalauréat professionnel en cours d'élaboration ainsi que le gabarit afférent.

Ces nouvelles définitions d'épreuve méritent une lecture attentive car il s'agit d'une évaluation finale destinée à positionner les candidats, non à développer leurs compétences. Autrement dit, ce format d'épreuve n'est pas conçu pour l'entraînement. C'est plutôt à travers la mise en œuvre du programme que vous pouvez soutenir les progrès et la motivation. Certes, il est tout à fait légitime de familiariser ponctuellement les candidats avec les exercices qu'ils devront réaliser lors de l'épreuve. Cependant votre cours doit majoritairement proposer des activités de compréhension et d'expression dans une approche actionnelle, la langue permettant de simuler le réel dans les deux contextes introduits par le programme de 2019. L'organisation de « CCF blancs » est exclue car elle est contraire aux principes du contrôle en cours de formation, qui désigne l'ordinaire pédagogique comme le cadre de préparation aux épreuves.



Présidence française de l'Union européenne

La Présidence française de l'Union européenne implique plusieurs initiatives en direction de la jeunesse et du monde éducatif. Nous attirons votre attention sur trois éléments :

- Votre établissement a été destinataire d'un appel à projet relayé par la DAREIC, qui envisage de subventionner des initiatives à visée européenne abordant l'histoire de l'Union, ses institutions, ses valeurs, ses enjeux, ses richesses culturelles, sa diversité linguistique ainsi que les opportunités sociales et économiques qu'elle offre à ses ressortissants. Ces actions pourront tenir compte des priorités liées au développement durable. Date limite pour le retour des dossiers : 24 septembre 2021, subvention située dans une fourchette indicative de 1000 à 5000 €.
- Le Lycée d'Europe est un rendez-vous annuel créé à l'attention des lycéens des 27 pays membres de l'Union européenne destiné à renforcer leur connaissance de l'Union et à développer un sentiment d'appartenance. La première édition, du 12 au 19 février 2022, réunira à Strasbourg plus de 80 lycéens européens et leurs professeurs. Pendant une semaine, ils bénéficieront de conférences de haut niveau, visiteront les institutions européennes et les lieux emblématiques de l'histoire européenne, échangeront avec des personnalités engagées dans la vie de l'Europe (élus et fonctionnaires européens et locaux, experts, grands témoins, citoyens). Date limite de transmission des candidatures : 3 octobre 2021.
- Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre connaissance de la circulaire du 6 juillet 2021 parue au Bulletin officiel du 8 juillet 2021 : elle détaille des ressources et des opportunités pédagogiques dont vous pourrez vous emparer pour vos projets disciplinaires ou interdisciplinaires, voire dans l'optique d'un chef-d'œuvre.

A travers les opportunités exceptionnelles qui se présenteront aux équipes tout au long de l'année, il nous paraît absolument essentiel de donner toute leur place aux lycéens professionnels dans le processus participatif qui s'engage au profit de la jeunesse européenne. Nous vous remercions vivement pour les projets que vous pourriez rejoindre ou impulser, et que nous appuierons avec intérêt.

Place des langues dans les dispositifs de la Transformation de la Voie Professionnelle (TVP)

Si bon nombre d'entre vous participe déjà à la mise en œuvre du chef-d'œuvre à travers la discipline langues vivantes, nous tenons à vous rappeler la place de celles-ci dans l'accompagnement renforcé, qu'il s'agisse de l'accompagnement personnalisé ou de l'accompagnement au choix d'orientation.

Comme vous le savez, dès cette rentrée, la co-intervention est ouverte en terminale baccalauréat professionnel aux langues vivantes. Les professeurs de langues ne partent pas d'une page blanche car vous êtes nombreux à travailler déjà en co-animation avec vos collègues du domaine professionnel, dans le cadre d'une DNL ou d'une préparation à la mobilité.

Mobiklasse

Mobiklasse.de est un programme de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), réalisé en étroite coopération avec la Fédération des Maisons Franco-Allemandes, cette dernière étant l'initiatrice du projet. Aussi n'hésitez pas à prendre contact avec les animatrices et animateurs qui parcourront la France pendant cette année scolaire pour sensibiliser les élèves à la langue et à la culture allemande et les inciter à une mobilité vers l'Allemagne.

Unité facultative de mobilité

L'épreuve facultative de mobilité, mise à mal en raison de la crise sanitaire, devrait renouer avec le succès et concerner un nombre toujours croissant d'élèves/apprentis de baccalauréat professionnel. La place des enseignements de langues vivantes dans la préparation à la réussite des mobilités et dans l'éducation à la mobilité tout au long de la vie est déterminante. Aussi nous vous encourageons à poursuivre ces actions, à intensifier le travail en équipe, notamment avec vos collègues du domaine professionnel, et à encourager ceux qui possèdent des compétences en langues à se présenter à la certification complémentaire.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection de l'éducation nationale du 2nd degré
Enseignement technique - Enseignement général
Allemand-Lettres**

Certification allemande (Deutsches Sprachdiplom 1)

Pour rappel, la certification allemande permet à tous les élèves de 1^{ère} baccalauréat professionnel de valoriser par une attestation, reconnue en Allemagne, le niveau de leurs acquis en langue allemande. Les candidats volontaires sont évalués à partir d'un même protocole, susceptible de valider leurs compétences au niveau A2 ou B1 en fonction des scores obtenus dans les différentes activités langagières. Cette certification représente donc un outil d'autoévaluation très intéressant pour les élèves. Cette année, les trois épreuves écrites devront se dérouler dans l'établissement des élèves le mercredi 9 mars 2022 de 9h à 12h. Les épreuves d'expression orale seront également à organiser dans leur établissement en février / mars 2022, selon un cadrage qui reste à confirmer selon les académies.

Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ)

Lors du 21^{ième} conseil des ministres franco-allemand de 2019, le renforcement de la création d'initiatives d'excellence binationales dans le secteur de la formation professionnelle a été inscrit dans la feuille de route. Aussi une **nouvelle génération de Campus des métiers et des qualifications voit le jour : le campus avec la mention « excellence »**.

Lorsque le CMQ veut prétendre à cette mention, le critère de la dimension internationale est renforcé par 2 points :

- Le campus « Excellence » conclut des partenariats transfrontaliers, européens ou internationaux ayant d'autres objets que la mobilité des bénéficiaires et de leurs enseignants : partage de plateaux techniques, parcours communs de formation, diplômes communs ; construction de supports et plateformes de formation, etc...
- Le campus « Excellence » participe à la valorisation de la voie professionnelle à l'international. Il est en mesure de répondre à des sollicitations d'autres pays en ce qui concerne la formation de techniciens de pays étrangers.

Le partenariat franco-allemand, par le portage politique unique, peut bénéficier d'un appui fort dans la mise en place de projets internationaux. Aussi nous vous encourageons à vous rapprocher des directeurs opérationnels de CMQ dans vos régions académiques respectives afin de prendre toute votre place dans les projets franco-allemands existants ou à venir.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de réussite et vous assurons de notre soutien tout au long de cette nouvelle année scolaire que nous vous souhaitons la meilleure possible.

Très cordialement,

Rémy Cortell

IEN-EG allemand-lettres

Académie d'Aix-Marseille

Extension de mission dans les académies d'Amiens, Bordeaux, Créteil, Lille, Nantes, Nice, Normandie (périmètres de Caen et de Rouen), Paris, Poitiers, Rennes et Versailles

Evelyne Dard

IEN-EG allemand- lettres

Académie de Besançon

Extension de mission dans les académies de Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Orléans-Tours, Reims et Toulouse